

A lire attentivement

Le 28/08/2023

Note d'information rentrée 2023-2024 pour les utilisateurs collégiens et lycéens du transport scolaire

1- Carte de transport : La carte de transport est **OBLIGATOIRE** pour accéder au car.

Vous recevrez le titre de transport à votre domicile uniquement si vous avez procédé au paiement. Vous recevrez par mail « la fiche parcours », merci de l'imprimer et de la transmettre à votre enfant si vous n'avez pas encore reçu la carte pour la rentrée scolaire (les cartes sont en cours d'acheminement).

2- Règlement et discipline :

Les usagers ont l'obligation de respecter le [règlement des transports scolaires](#) mis en place par l'Agglomération Terres de Montaigu (merci de le lire avec [votre enfant avant la rentrée](#)). L'AIFR, en lien avec les transporteurs, est chargée par l'Agglomération Terres de Montaigu de veiller à son application. En cas de manquement au règlement, les [sanctions](#) (annexe 1) prévues dans le règlement régional seront appliquées et non contestables.

3- Les horaires de cars :

- a. L'ensemble des circuits gérés par l'AIFR sont disponibles en téléchargement sur le site Internet de l'AIFR, rubrique « [Circuits et horaires 2023-2024](#) ». Veuillez à bien sélectionner le fichier qui vous intéresse dans la liste. **LES HORAIRES AFFICHÉS SUR LE SITE INTERNET DE L'AIFR SONT CEUX QUI SERONT EFFECTIVEMENT RÉALISÉS PAR LES TRANSPORTEURS.**
- b. Merci de veiller à respecter scrupuleusement le point d'arrêt choisi lors de l'inscription : pas de changement pour convenance personnelle possible, il est impératif de respecter les cars attribués par le point d'arrêt car certaines lignes peuvent être saturées.

4- Pour les élèves de Jules Ferry et Léonard de Vinci :

Attention aux **navettes** mises en place au départ de ce pôle scolaire en direction de la Halte-routière (Michel Ragon, Villebois Mareuil et Jeanne d'Arc) le mercredi midi et en retour de collèges ou de lycées. Les informations sont disponibles [sur les fiches horaires téléchargeables](#). Les navettes permettent de désengorger les abords du Collège Jules Ferry et du Lycée Léonard de Vinci.

5- Gilet haute visibilité : Le port du gilet reste **OBLIGATOIRE pour TOUS** (de la maternelle au lycée).

Avec la prise de compétence de l'Agglomération Terres de Montaigu, les gilets à haute visibilité changent et vous seront distribués par les établissements scolaires à la rentrée 2023, dans l'attente de les recevoir, nous vous demandons de conserver ceux fournis par la région et de les utiliser provisoirement, l'essentiel étant la sécurité.



6- Présence à l'arrêt :

- a. Les cars du secondaire sont numérotés (affichage sur les véhicules) : pour une bonne orientation, notamment en sortie d'établissements scolaires de Montaigu, veuillez à bien noter les numéros de circuits et de cars que vous trouverez sur les [fiches horaires téléchargeables sur le site Internet de l'AIFR](#).
- b. Merci de veiller à être présent au point d'arrêt **au moins 5 minutes avant l'heure indiquée** : les conducteurs ont des contraintes horaires strictes à respecter ; un élève absent à l'heure de départ du car ne sera pas attendu. Nous demandons également aux familles une certaine tolérance sur les horaires annoncés à la rentrée, notamment en début d'année, le temps du calage inéluctable de rentrée... Merci d'avance pour votre compréhension !

7- Quelques points d'attention :

Nos lignes téléphoniques pouvant être occupées en cette période de pré-rentrée, nous vous remercions de votre compréhension et vous demandons de bien vouloir nous contacter que lorsque vous ne parvenez pas à obtenir une réponse sur notre site Internet. Nous vous invitons également à vous abonner à notre [page Facebook](#) et [Instagram](#) sur lesquelles nous essayons de relayer les informations susceptibles de vous intéresser.

Comptant sur votre attention à la lecture de ces informations, nous souhaitons une bonne rentrée à tous les élèves.